

Strasbourg, le 21 janvier 2017

EPAS (2017) 9

Accord partiel élargi sur le sport (APES)

24^e réunion du Bureau du Comité de direction de l'APES

Conseil de l'Europe
55 avenue Kléber, 75116 Paris
(1^{er} étage, salle 1)

Judi 19 janvier 2017, 9h30 – 17h

Liste des décisions

1. Ouverture de la réunion

M^{me} Wendela Kuper (Pays-Bas), Présidente du Comité de direction de l'APES, ouvre la réunion. Elle excuse l'absence des délégués de l'Islande, du Maroc et de la FIAS, et indique que M. Alexandre Marguerite (France) a quitté ses fonctions de vice-président du Bureau à la suite de son départ du ministère du Sport. La liste complète des participants est reproduite à l'annexe I du présent document.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Bureau adopte l'ordre du jour sans amendements, tel qu'il figure à l'annexe II du présent document.

3. Rapports des réunions récentes

Le Bureau prend note des divers rapports des réunions récentes (EPAS (2016) 38, EPAS-SC (2016) 3rev, EPAS (2016) 47, EPAS (2016) 49, EPAS (2017) 3, EPAS (2016) 51 et EPAS (2016) 42), ainsi que des éléments ci-après présentés oralement par le Secrétariat :

- Le Comité statutaire a élu un nouveau président lors de sa réunion de 2016 : M. Rémi Mortier, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent de Monaco auprès du Conseil de l'Europe ;
- Le Réseau de régulateurs nationaux du marché des paris sportifs a tenu sa dernière réunion dans le cadre de son mandat sous l'égide de l'APES en 2016. La coordination de tout réseau de ce type en lien avec la Convention de Macolin relève à présent de la responsabilité de l'unité des conventions du sport ; le Secrétariat de l'APES pourrait apporter son soutien au Secrétariat de la T-MC, par exemple pour contacter les RP en vue de désigner des régulateurs pour le réseau.
- Le Comité consultatif a connu un regain d'énergie et une bonne ambiance de travail s'est installée. Il représente une part essentielle des activités de l'APES ;
- La tenue de séminaires nationaux de suivi des projets conjoints (comme PSS et KCOOS) s'est avérée être un moyen essentiel pour assister les États sur certaines questions, mais ils pourraient avoir de plus vastes répercussions s'ils étaient organisés au niveau régional, ce qui permettrait par ailleurs aux États qui rencontrent les mêmes difficultés de travailler ensemble ;
- La plateforme en ligne consacrée aux projets d'intégration des migrants par le sport, créée à la suite de la Conférence de Vienne, est en cours d'élaboration, sa phase de test étant déjà achevée ; le Secrétariat relève qu'il lui est conseillé d'éviter de la mettre en service en mai si son contenu est insuffisant.

4. Informations récentes

4.1 États membres

Le Bureau prend note de la présentation orale l'informant de l'état d'avancement de la prise de contact concernant l'éventuelle adhésion d'États comme la Turquie, l'Italie, la République slovaque et l'Ukraine.

4.2 Organisations partenaires

Le Bureau prend note de l'état d'avancement de la prise de contact avec de nouveaux membres potentiels du Comité consultatif, notamment SportAccord, la FIBA et l'Association européenne de sport universitaire (EUSA).

4.3 Conventions du sport

Le Bureau constate que la nouvelle Convention sur une approche intégrée de la sécurité, de la sûreté et des services lors des matches de football et autres manifestations sportives a déjà obtenu plus de 20 signatures, qui devraient être suivies par des ratifications rapides (seules trois d'entre elles sont nécessaires pour que la convention entre en vigueur).

Le Secrétariat présente également au Bureau les dernières informations sur le Plan d'action antidopage pour la Fédération de Russie, que le Conseil de l'Europe a établi en avril 2016 et que celle-ci a très bien accueilli.

En ce qui concerne la Convention de Macolin, seules deux ratifications supplémentaires sont encore nécessaires pour qu'elle entre en vigueur. L'Albanie et la Géorgie sont à un stade très avancé de ce

processus, suivies par l'Azerbaïdjan, la Fédération de Russie, la Suisse et peut-être la Slovénie. Dans ce contexte, le Secrétariat escompte que la convention entrera en vigueur au cours de l'année 2017.

4.4 Secrétariat du Conseil de l'Europe

Le Bureau remercie le Secrétariat pour les informations qu'il a récemment transmises à tous les membres du Comité de direction et du Comité consultatif en ce qui concerne les changements au sein du secrétariat de l'APES et parmi les points de contacts. Le Secrétariat informe ensuite le Bureau d'une éventuelle restructuration au niveau des fonctions d'encadrement pour aider la Division du sport à gérer l'augmentation des ressources qui est prévue, en particulier pour les questions de lutte contre le dopage. Le Bureau se félicite de cette hausse du budget et de ce développement des structures pour le secteur du sport, mais souligne l'importance du maintien de l'APES et des conventions du sport dans le même service pour que ces entités puissent poursuivre leur étroite coopération.

Le Bureau constate que le Secrétariat du Conseil de l'Europe a déjà commencé à mener des réflexions et des discussions en son sein pour préparer le prochain biennium (Programme d'activités et stratégie 2018-2019 de la DGII). Il relève qu'il y aura une réflexion stratégique sur les « acteurs non étatiques » au niveau de la DGII, dans laquelle le sport a clairement un rôle à jouer, et il note avec satisfaction que le Secrétariat de l'APES sera représenté au sein d'un groupe de travail interne sur ce sujet.

Le Secrétariat informe le bureau que, malgré un long processus d'échanges mis en place avec les représentations permanentes des États grands contributeurs (France et Fédération de Russie) au sujet de la proposition du Comité de direction au GR-PBA consistant à faire une offre aux États non européens qui souhaiteraient associer la ratification des conventions à une adhésion à l'APES, la délégation française a décidé de ne pas soutenir cette proposition. Il est donc jugé inutile de poursuivre l'examen de cette question.

5. Programme d'activités 2016-2017

5.1 Programme et Budget 2016

Le Bureau prend note de la présentation orale du Secrétariat sur la réalisation des activités 2016. Il relève qu'il a été particulièrement difficile de susciter l'intérêt des États pour qu'ils accueillent des visites consultatives sur la Charte européenne du sport (en particulier les États d'Europe occidentale), mais convient que cette offre doit rester ouverte et flexible en 2017.

5.2 Programme et Budget 2017

Le Bureau prend note des mises à jour du Programme et Budget 2017 et du calendrier des activités. M. Andersen (Play the Game) a annoncé que l'édition 2017 de la Conférence « Play the Game » aura lieu à Eindhoven (Pays-Bas) du 26 au 30 novembre 2017. Le Secrétariat ajoute qu'une part importante du budget 2017 de l'APES a été mise de côté pour des activités visant à promouvoir une bonne gouvernance et que l'APES pourrait profiter de cette conférence pour réunir ses experts et organiser une manifestation parallèle à cette occasion.

Le Secrétariat attire l'attention du Bureau sur les deux projets actuellement lancés par d'autres organisations pour 2017, dont l'APES a accepté d'être partenaire (*Sports Governance Observer* et *ASPIRE*) et pour lesquels il serait souhaitable que l'APES soit représenté lors des réunions de lancement.

DÉCISION : le Bureau demande au Secrétariat de transmettre aux membres du Bureau de plus amples informations par écrit sur ces deux projets, et de définir ce que l'on attend des représentants de l'APES en ce qui concerne leur contribution et leur participation aux réunions.

Le Bureau relève aussi que l'université d'été initialement prévue pour 2016, puis repoussée à 2017, ne pourra avoir lieu en raison de l'absence de confirmation de cofinancement par le CIO.

DÉCISION : le Bureau décide que si le cofinancement de l'université d'été n'est pas confirmé cette année, cette activité ne sera plus envisagée.

6. Projets de contributions volontaires et projets conjoints

6.1 Union européenne (DG HOME) : *Keep Crime out of Sport (KCOOS)* (Carton rouge à la criminalité dans le sport)

Le Bureau salue la présentation de M^{me} Cassandra Fernandes, chargée de projet principale du projet KCOOS, qui souligne les principaux résultats des différentes activités organisées pendant les 12 premiers mois de la mise en œuvre de celui-ci. Le Bureau prend également note des réactions positives des participants aux séminaires régionaux et remercie M^{me} Fernandes de la souplesse dont elle a fait preuve pour faire avancer le projet. Celui-ci prendra fin le 30 juin 2017.

M^{me} Fernandes fait aussi le point sur l'état des signatures et ratifications de la Convention sur la manipulation de compétitions sportives et sur les progrès réalisés en ce qui concerne la feuille de route (voir le point 8.1).

6.2 Union européenne (Accords d'aide directe) :

Le Bureau prend note des explications données par le Secrétariat au sujet des divers projets en cours (*Balance in Sport* (Mixité dans le sport), Violence sexuelle/fondée sur le genre dans le sport et ProS4), chacun d'entre eux étant cofinancé par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe.

Le projet *Balance in Sport* (BIS) s'est achevé en décembre 2016, après une période de mise en œuvre de 12 mois, et a permis la création de certains indicateurs de l'égalité de genre applicables au sport. Il est prévu que le projet BIS se poursuive, grâce au cofinancement de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe, mais il ne sera pas lancé avant 2018. Dans l'intervalle, l'APES pourrait contribuer à préparer et à clarifier le processus de conception de ce projet 2018 (voir le point 8.2).

Pendant cette interruption des activités du projet BIS en tant que projet conjoint, les deux organisations sont néanmoins convenues, en principe, de cofinancer et de mettre en œuvre un nouveau projet de 9 mois sur la violence fondée sur le genre, pour donner suite au projet « Pro Safe Sport » mis en œuvre par l'APES en 2014-2015.

Pour ce qui est du projet ProS4, ce projet conjoint mis en œuvre en 2016 qui ciblait 3 pays (République slovaque, Croatie et Roumanie) est terminé. Ses activités se poursuivent en 2017 sous le nom ProS4+, et seront menées davantage au niveau régional, leur principal objet étant le rôle des PNIF et la mise en œuvre de la convention (STCE n° 218).

6.3 Propositions pour contributions volontaires :

Le Bureau prend note du document élaboré par le Secrétariat (EPAS (2017) 4) qui contient des informations relatives à deux projets pour lesquels des contributions volontaires pourraient être demandées aux États membres :

- Sports Governance Observer (SGO – Observatoire de la gouvernance du sport) (également mentionné au point 5.2)

Ce projet vise à mettre en place des indicateurs de bonne gouvernance au niveau national, et l'APES pourrait aider à financer ces activités dans les pays non membres de l'UE ; des contributions de 20 000 à 30 000 € par pays seraient nécessaires. Les États qui souhaiteraient apporter leur aide ou une contribution volontaire en faveur de ces activités doivent prendre contact avec leur Représentation permanente à Strasbourg pour obtenir de plus amples informations.

M. Andersen (Play the Game, projet SGO) remercie de nouveau l'APES pour le soutien que celui-ci apporte aux activités menées en faveur d'une bonne gouvernance. Il ajoute que la participation de l'APES au financement d'activités dans les États non membres de l'UE permettrait au projet SGO d'établir des comparaisons entre divers pays concernant cinq sports essentiels et de recueillir ainsi un ensemble de données fiables.

- Le projet proposé pour faire suite au projet KCOOS (intitulé KCOOS+)

Le Bureau reconnaît que le mouvement amorcé par le projet KCOOS devrait être maintenu sur la période 2017-2019, bien que la DG HOME ne se soit pas engagée à cofinancer d'autres projets dans ce domaine. Il encourage le Secrétariat à continuer d'identifier d'éventuels donateurs issus du mouvement sportif et des loteries/opérateurs de paris et à chercher d'autres sources extérieures de financement afin de pouvoir confirmer la mise en place du projet KCOOS+.

7. Conférences des Ministres responsables du Sport

7.1 14^e Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du Sport, Budapest, 29 novembre 2016

Le Bureau félicite le pays hôte et le Secrétariat pour leur coopération fructueuse et le travail qu'ils ont accompli pour que la conférence soit un succès. Il salue également les évaluations internes qu'ils ont tous deux réalisées pour déterminer les améliorations qui pourraient être apportées dans l'organisation des prochaines conférences.

Le Bureau relève qu'il est nécessaire que le Comité de direction examine et précise le rôle du Comité consultatif dans le cadre de la conférence ministérielle, et en particulier que le Secrétariat utilise la fiche d'information de la prochaine conférence pour mieux communiquer et définir précisément quelles sont les personnes qui sont invitées à la réunion de hauts fonctionnaires. Le Bureau aborde également la question de la présence des médias au cours de la conférence en elle-même.

DÉCISION : le Bureau estime que ces questions devront être examinées lors de la prochaine réunion plénière en mai 2017, et demande au Secrétariat de mettre en ligne les différentes allocutions prononcées lors de la conférence, si les intervenants ont donné leur accord préalable.

Le Bureau prend note de la liste de mesures suggérées par le Secrétariat dans le document EPAS (2016) 56 visant à faire suite aux résolutions adoptées au cours de la conférence ministérielle, et les approuve.

7.2 15^e Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du sport

Le Bureau prend note de la proposition officielle formulée par la Géorgie d'accueillir la prochaine conférence des Ministres en 2018, et la proposition non officielle du Monténégro (une lettre officielle est en cours de signature et sera soumise prochainement).

DÉCISION : le Bureau charge le Secrétariat d'élaborer un document à temps pour la prochaine réunion du Bureau (20 mars 2017) sur les questions à aborder lors de la réunion plénière du Comité de direction en ce qui concerne l'organisation de la 15^e MSL.

8. Établissement de normes et leur suivi

8.1 Bilan des signatures et ratifications de la Convention sur la manipulation de compétitions sportives

Le Bureau prend note du compte rendu oral du Secrétariat figurant au point 6.1.

8.2 Recommandation sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport

Le Bureau prend note du document d'orientation relatif à l'élaboration du projet BIS+ en 2017 (faisant suite au projet *Balance in Sport* 2016) tel qu'établi par le Secrétariat, et n'a aucun commentaire à faire.

8.3 Recommandation sur la protection des enfants et des jeunes sportifs contre des problèmes liés aux migrations

Le Bureau prend note de la présentation orale du Secrétariat sur les progrès réalisés jusqu'à présent pour parvenir à inciter l'Union africaine à participer à une activité de coopération sur ce sujet. Le bureau du Conseil de l'Europe à Genève contribue à cette prise de contact par l'intermédiaire de la Délégation permanente de l'Union africaine à Genève.

8.4 Recommandation sur l'interdiction des combats libres, comme la lutte en cage

Le Bureau prend note de la présentation orale sur l'état d'avancement des travaux du groupe de travail créé pour réviser la recommandation. Sa première réunion la veille à Paris a été productive, et la prochaine est prévue en avril.

8.5 Respect des engagements

- Modalités pratiques
- Préparation de visites en 2017

Le Bureau prend note de la version complète avec annexes des modalités pratiques adoptées par les différents comités du Conseil de l'Europe dans le domaine du sport. Le Secrétariat sollicite le concours du Comité de direction pour définir comment mieux encourager les États à accueillir des visites consultatives en lien avec l'APES.

9. Promotion de la diversité et lutte contre la discrimination

9.1 Priorités (2017)

- **Cœuvrer ensemble à la construction et à la consolidation de la démocratie, de la tolérance et de l'inclusion**, Conférence annuelle, Chypre, 11 mai 2017

Le Bureau constate que le lieu qui accueillera la conférence annuelle a été confirmé ; il s'agit de l'hôtel Grand Resort à Limassol. L'objectif de cette conférence sera de faire le bilan des 10 premières années d'existence de l'APES et d'évaluer son rôle dans la promotion de la diversité et la lutte contre la discrimination dans le sport.

Afin de rentabiliser autant que possible les trois jours passés à Limassol, il est suggéré que le Comité consultatif tienne sa réunion plénière le 9 mai dans la matinée, et rejoigne le Comité directeur pour la partie conjointe de la réunion à partir de l'après-midi (le Comité de direction se réunira à huis clos le 9 mai dans la matinée également). La réunion conjointe se poursuivra ensuite toute la journée du 10 mai, et la Conférence annuelle aura lieu le 11 mai.

- **Tolérance et diversité par le biais de l'éducation physique**, université d'été, Olympie, 2017

Le Bureau prend note du compte rendu oral du Secrétariat figurant au point 5.2.

9.2 Priorités futures (2018-2019)

- Résultats du questionnaire distribué lors de la Rencontre restreinte des Ministres des États membres de l'APES, Budapest, 28 novembre 2016

Le Bureau prend note des résultats du questionnaire distribué lors de la Rencontre restreinte des Ministres des États membres de l'APES, tenue le 28 novembre 2016 à Budapest. Il décide qu'il convient de ne pas examiner uniquement les sujets les plus souvent évoqués, mais aussi ceux qui figurent en deuxième et en troisième place, car les résultats sont assez serrés.

Le Bureau examine l'éventualité de rendre publics les résultats pertinents de ce questionnaire.

DÉCISION : le Bureau charge le Secrétariat de remanier le document en y ajoutant des informations supplémentaires, comme le nombre de réponses données par les participants, de souligner les trois options le plus souvent citées et de le transmettre au Comité de direction pour information. Ce document pourra alors seulement être rendu public. Lors de sa prochaine réunion en mars, le Bureau examinera la manière de veiller à ce que le Comité de direction tienne des discussions plus interactives à ce sujet.

- Préparation du biennium 2018-2019

Le Bureau prend note de la présentation du Secrétariat sur les propositions de modification des catégories du programme du biennium. Les bienniums précédents s'articulaient autour de trois axes, à savoir « suivi, diversité et coopération ». Le Bureau salue la nouvelle proposition suggérant les piliers « sport pour tous, sport propre et sport sain », qui semblent plus modernes et transversaux. Une remarque est formulée, visant à éviter le terme « propre » et à le remplacer par « éthique ».

DÉCISION : étant donné que le Secrétariat sera sans aucun doute chargé d'élaborer la nouvelle structure pour 2018-2019, pour des motifs internes, avant la prochaine réunion du Bureau, il est convenu de poursuivre par courriel les discussions à ce sujet avec le Bureau.

10. Visibilité et publications

- 10.1 Manuels de bonnes pratiques
- 10.2 Collection Politiques et pratiques sportives
- 10.3 Site web « sport »

Le Bureau prend note de la présentation orale du Secrétariat qui lui donne les dernières informations concernant la publication de manuels, la collection Politiques et pratiques sportives (comprenant notamment Sport et prisons) et la migration des deux sites web actuels sur le sport (APES et Conventions) vers un site web unique.

Le Bureau salue les efforts fournis par le Secrétariat pour faciliter le téléchargement des documents de réunion sur le site web, mais demande s'il est possible techniquement de les faire apparaître dans une nouvelle fenêtre, au lieu de les ouvrir dans la même, ainsi que de donner un aperçu du contenu du document, et pas uniquement son numéro de référence.

11. Divers

La diplomatie sportive

Le Bureau discute des suites que l'APES pourrait donner au rapport du Groupe de haut niveau sur la diplomatie sportive, étant donné que son contenu correspond aux valeurs de l'APES mais que la couverture géographique de celui-ci est plus étendue que celle de l'UE. Le Bureau examine l'idée d'organiser une table ronde sur le sujet, dans la mesure où plusieurs pays, dont la France et la Fédération de Russie, disposent d'ambassadeurs pour le sport dont le rôle coïncide avec les priorités de l'APES.

DÉCISION : le Bureau convient d'ajouter cette question à la liste des activités pour 2017, comme thème éventuel d'une table ronde, et d'en discuter plus en détail lors de la réunion conjointe qui aura lieu en mai.

Autres réunions : MINEPS VI et le Partenariat international pour l'intégrité du sport

Le Secrétariat rend compte aux membres du Bureau de l'état d'avancement de ces deux dossiers, en particulier en ce qui concerne la participation à haut niveau du Conseil de l'Europe au prochain IFSI qui aura lieu le 15 février à Lausanne et à l'occasion duquel le partenariat sera examiné.

12. Date et lieu de la prochaine réunion

Le Bureau convient de tenir sa prochaine réunion le 20 mars 2017 au bureau du Conseil de l'Europe à Paris, dont le principal point à l'ordre du jour sera l'élaboration de l'ordre du jour de la réunion conjointe des 9 et 10 mai. Le Secrétariat confirmera cette date par courriel à tous les membres du Bureau et invitera Alexandre Marguerite à se joindre aux personnes intéressées par un déjeuner ou un dîner.

DÉCISION : le Bureau demande au Secrétariat de préparer un projet d'ordre du jour de la réunion conjointe et de préciser la date de fin des mandats des membres du Bureau, afin que l'on puisse se faire une idée claire des élections qui doivent être organisées.

Annexe I

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

CHAIR / PRESIDENCE

Ms Wendela KUPER
Senior policy advisor
Sports Department
Ministry of Health, Welfare and Sport
Netherlands

VICE-CHAIR / VICE-PRESIDENT

Mr Alexandre MARGUERITE
France
Excusé / Apologised

BUREAU MEMBERS / MEMBRES DU BUREAU

HUNGARY / HONGRIE

Ms Krisztina GÖNTÉR
Senior advisor
EU and international relations
Ministry of Human Capacities
State Secretariat for Sport and Youth

ICELAND / ISLANDE

Mr Oskar Þór ÁRMANNSSON
Excusée / Apologised

MOROCCO / MAROC

Ms Samira HEMAMA
Excusée / Apologised

MONTENEGRO

Mr Marko BEGOVIĆ
Advisor for international relations and high performance sport
Ministry of Sports

SLOVENIA / SLOVENIE

Mr Zoran VEROVNIK
Secretary
Ministry of Education, Science, Culture and Sport

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE

Mr Alexey MOROZOV

Director of the Department of winter sport's development and preparations for the Olympic Games in Sochi

Ministry of Sport

Accompanied by:

Ms Marina SEDUGINA

Adviser of the international Department for the cooperation in the sphere of sports

Ministry of Sport

CONSULTATIVE COMMITTEE / COMITE CONSULTATIF

Mr Jens Sejer ANDERSEN (Chair of the Consultative Committee)

International Director

Danish Institute for Sport Studies

PLAY THE GAME

Mr Michal BUCHEL (Vice-Chair of the Consultative Committee)

Excusé / Apologised

*

* *

EPAS SECRETARIAT / SECRÉTARIAT DE L'APES

Mr Stanislas FROSSARD

Executive Secretary

Mme Clarisse BONJEAN

Project Manager

Ms Heather STEWART

Administrative assistant

Annexe II

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte par Mme Wendela Kuper (Pays-Bas), Présidente du Comité de direction de l'APES.

2. Adoption de l'ordre du jour

EPAS (2016) 50

Le Bureau est invité à adopter l'ordre du jour et ses éventuels amendements.

Action : adopter l'ordre du jour, document EPAS (2016) 50

3. Rapports des réunions récentes

- | | |
|---|---|
| 3.1 Projet de Liste de décisions – 10^e réunion du Comité de direction tenue à Strasbourg les 17-18 mai 2016 | EPAS (2016) 38
(uniquement en anglais) |
| 3.2 Liste de décisions – 13^e réunion du Comité statutaire de l'APES, tenue à Strasbourg le 9 septembre 2016 | EPAS-SC (2016) 3rev |
| 3.3 Liste de décisions – 4^e réunion du Réseau de régulateurs nationaux du marché des paris sportifs, tenue à Strasbourg le 20 septembre 2016 | EPAS (2016) 47
(uniquement en anglais) |
| 3.4 Liste de décisions – 6^e réunion du Bureau du Comité consultatif, tenue à Sofia le 3 octobre 2016 | EPAS (2016) 49
(uniquement en anglais) |
| 3.5 Projet de Liste de décisions – 9^e réunion du Comité consultatif, tenue à Budapest le 28 novembre 2016 | EPAS (2017) 3
(uniquement en anglais) |
| 3.6 Rapport de la Conférence sur « <i>Promoting the Well-being of Athletes in the framework of the Council of Europe initiative « Pro Safe Sport » (PSS)</i> », tenue à Sofia le 4 octobre 2016 | EPAS (2016) 51
(uniquement en anglais) |
| 3.7 Conclusions de la conférence annuelle de l'APES sur « L'intégration par le sport des migrants nouvellement arrivés », tenue à Vienne les 2-3 juin 2016 | EPAS (2016) 42 |

Action : le Bureau est invité à prendre note de ces rapports ainsi que des informations présentées oralement par le Secrétariat.

4. Informations récentes

- 4.1 Etats membres
- 4.2 Organisations partenaires
- 4.3 Conventions du Sport
- 4.4 Secrétariat du Conseil de l'Europe

Action : le Bureau est invité à prendre note des informations présentées oralement par le Secrétariat.

5. Programme d'activités 2016-2017

5.1 Programme et Budget 2016

Action : le Bureau est invité à prendre note de la présentation orale faite par le Secrétariat sur la réalisation des activités en 2016

EPAS (2016) 7rev1
EPAS (2017) INF02

5.2 Programme et Budget 2017

Action : le Bureau est invité à prendre note des mises à jour du calendrier d'activités 2017, à faire des propositions et à désigner les représentants du Bureau qui assisteront, le cas échéant, aux activités où la représentation du Bureau est conseillée

EPAS (2017) 7
Sport (2017) 1

6. Projets de contributions volontaires et projets joints

6.1 Union européenne (DG Home): « [*Keep crime out of sport*](#) » (KCOOS)

6.2 Union européenne (Accords d'aide directe) :

- [Balance in Sport](#)
- [ProS4](#) / ProS4+
- Abus sexuel dans le sport

6.3 Propositions pour contributions volontaires

- *Sports Governance Observer* (SGO)
- KCOOS 2

EPAS (2017) 4

Action : le Bureau est invité à prendre note de l'état d'avancement de ces projets et de la mise à jour présentés par le Secrétariat concernant leur suivi.

7. Conférences des Ministres responsables du Sport

7.1 14^{ème} Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du sport, Budapest, le 29 novembre 2016

EPAS (2016) 56

Action : le Bureau est invité à prendre note de la liste des actions proposées par le Secrétariat et à donner son avis pour que les résolutions fassent l'objet d'un bon suivi.

7.2 15^{ème} Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du sport

EPAS (2017) INF01

Action : le Bureau est invité à prendre note des offres pour accueillir la prochaine Conférence des Ministres en 2018.

8. Etablissement de normes et leur suivi

8.1 Bilan des signatures et ratifications de la Convention sur la manipulation de compétitions sportives

- [Etat des signatures et ratifications](#)
- Feuille de route – état d'avancement

Action : le Bureau est invité à prendre note de la présentation orale faite par le Secrétariat.

8.2 Recommandation sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport

EPAS (2017) 2

Action : le Bureau est invité à formuler ses observations sur le document conceptuel sur le projet BIS+ (action de suivi au projet BIS).

8.3 Recommandation sur la protection des enfants et des jeunes sportifs contre des problèmes liés aux migrations

Action : le Bureau est invité à prendre note de la présentation orale faite par le Secrétariat sur l'état d'avancement de ce dossier.

8.4 Recommandation sur l'interdiction des combats libres, comme la lutte en cage

EPAS (2016) 54

Action : le Bureau est invité à prendre note de la présentation orale sur l'état d'avancement de ce dossier et de formuler ses observations sur le document, le cas échéant.

8.5 Le respect des engagements

SPORT (2017) 2

- Modalités pratiques
- Préparation de visites en 2017

Action : le Bureau est invité à prendre note des modalités pratiques telles qu'adoptées par les différents comités du Conseil de l'Europe dans le domaine du sport et de la présentation orale faite par le Secrétariat.

9. Promotion de la diversité et lutte contre la discrimination

9.1 Priorités (2017)

- **Œuvrer ensemble à la construction et à la consolidation de la démocratie, de la tolérance et de l'inclusion**, Conférence annuelle, Limassol (Chypre), le 11 mai 2017
- **Tolérance et diversité par le biais de l'éducation physique**, Université d'été, Olympia (Grèce), 2017

Action : le Bureau est invité à prendre note de la présentation orale faite par le Secrétariat.

9.2 Priorités futures (2018-2019)

- Résultats du questionnaire distribué lors de la Rencontre restreinte des Ministres des Etats membres de l'APES, Budapest, le 28 novembre 2016

EPAS (2017) 1

Action : le Bureau est invité à discuter des axes prioritaires proposés pour l'APES en 2018-2019 et à prendre une décision sur les activités à poursuivre en priorité.

10. Visibilité

10.1 Manuels de bonnes pratiques

10.2 Collection Politiques et pratiques sportives

10.3 Site web « sport »

Action : le Bureau est invité à prendre note de la présentation orale faite par le Secrétariat et à formuler des suggestions le cas échéant.

11. Divers

La diplomatie sportive

- *Ayant à l'esprit le travail accompli par le Groupe de haut niveau de l'UE sur la diplomatie sportive et [son rapport](#), le Bureau est invité à discuter, de manière plus approfondie, des avantages éventuels pour l'APES de demander aux Ambassadeurs du sport de jouer un rôle dans la transmission des valeurs de l'UE à d'autres pays non-UE.*

Action : le Bureau est invité à discuter d'un suivi que l'APES pourrait apporter à ce rapport du Groupe de haut niveau.

12. Date et lieu de la prochaine réunion

Action : décider d'organiser la prochaine réunion du Bureau le XX mars 2017 (*la semaine du 20 mars ?*) au Bureau du Conseil de l'Europe à Paris.

Action : noter que la prochaine réunion conjointe du Comité de Direction et du Comité consultatif aura lieu à Limassol, Chypre, les 9-10 mai 2017.